

Publication légale

Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)

Comment lutter contre le bruit ?

Comment lutter contre le bruit ? Des solutions avec [Christine Valès](#), huissier de justice et membre du bureau la Chambre nationale des commissaires de justice, sur la Matinale de France-info, le 11 septembre 2021.





[Revoir la Chronique Comment lutter contre le bruit sur France Info : du 11 septembre 2021](#)

COMMISSAIRES DE JUSTICE

CHAMBRE NATIONALE